

En tout cas, notre organisation, les travailleurs unis de l'électricité, radio et machinerie, est un syndicat représentant quelque 13 000 travailleurs dans le secteur de la fabrication, essentiellement dans l'industrie électrique et électronique en Ontario, au Québec et en Alberta.

Donc c'est une industrie de pointe. Ce sont des gens qui produisent pour l'économie des choses qui sont nécessaires si nous voulons être à la fine pointe de la technologie et concurrentiels.

[Traduction]

Le sénateur Cools: Sénateur Gigantès, puis-je vous poser une question?

Le sénateur Gigantès: Bien sûr.

Le sénateur Cools: Voici de quoi il s'agit. Honorables sénateurs, je sais que j'ai une certaine tendance à la digression lorsque je pose des questions. Je demande donc l'indulgence des sénateurs d'en face si je m'écarte un peu en m'adressant au sénateur qui a actuellement la parole.

Ce dont je voudrais convaincre les sénateurs, c'est qu'à titre de membre du comité qui a étudié ce projet de loi particulier, j'ai essayé de bien comprendre la question en cause, mais que, jusqu'ici, je n'ai pas . . .

Le sénateur Simard: Question!

Le sénateur Cools: . . . réussi à appréhender et à saisir pleinement le cadre intellectuel . . .

Le sénateur Simard: Question!

Le sénateur Cools: . . . et le concept dont le gouvernement s'est servi pour se renseigner et se mettre au courant . . .

Le sénateur Simard: Question!

Le sénateur Cools: . . . à mesure qu'il élaborait cette mesure.

• (1315)

Le sénateur Simard: Question!

Le sénateur Cools: J'entends un écho autour de moi. C'est un écho qui me semble bien familier.

Le sénateur Gigantès: C'est peut-être quelqu'un qui cherche des truffes.

Le sénateur Cools: C'est un bruit de Simard. Je le connais bien. Je l'ai accompagné à Canso, à St. John's et à quelques autres endroits, de sorte que je le connais bien. De toute manière, je me demandais si dans vos recherches et les préparatifs de votre discours, sénateur Gigantès, vous avez pu étudier et comprendre la structure conceptuelle de cette mesure législative. Voilà ma première question.

Ma seconde est la suivante. Avez-vous eu l'occasion d'étudier le témoignage d'un M. Wolfe Goodman, de Goodman and Carr . . .

Le sénateur Frith: Un de mes compagnons de classe à Osgoode Hall.

Le sénateur Cools: Je suis content que vous l'ayiez mentionné, sénateur Frith, car M. Goodman a fait des commentaires intéressants lorsqu'il a comparu devant le Comité permanent des banques et du commerce du Sénat le mardi 5 juin 1990. Sa présentation était en réalité extrêmement cohérente et réfléchie. Elle est presque convaincante, pas pour des gens comme moi et ceux qui siègent de ce côté de la chambre, mais pour ceux qui appuient le gouvernement.

A la page 7 du fascicule 41 il affirme, et je cite:

Il ne reste malheureusement plus que les taxes à la consommation à augmenter. Le public manifeste une hostilité étonnante à l'égard des taxes à la consommation, même s'il est difficile de déterminer pourquoi.

À la page 10 du même fascicule, il aurait affirmé:

On pourrait très bien demander pourquoi le projet de loi est tellement compliqué si le système est tellement simple? C'est parce que beaucoup de pages portent sur des situations spéciales. Aux États-Unis, on légifère très différemment et la plupart des situations spéciales sont tranchées par voie de règlements qui ont force de loi. Au Canada, dans le système actuel de la taxe fédérale sur les ventes des fabricants, on traite les situations spéciales par voie de décisions ministérielles qui n'ont même pas force de loi. Il s'agit parfois d'interprétations plutôt générales de la part du gouvernement. Les rédacteurs de la mesure relative à la taxe sur les produits et services ont essayé de prévoir dans la législation même à peu près tous ces cas spéciaux. C'est pourquoi . . .

Le sénateur Barootes: Le sénateur Gigantès a-t-il terminé son discours et avez-vous commencé le vôtre?

Le sénateur Gigantès: Un moment, s'il-vous-plaît. Je prends note des questions de l'honorable sénateur et j'y répondrai dans l'ordre. Il me serait impossible de savoir quelles sont les questions sans prendre des notes.

Le sénateur Barootes: Votre discours est terminé, et c'est maintenant à son tour.

Le sénateur Gigantès: C'est ce que vous espérez, mais ce n'est pas le cas.

Le sénateur Cools: Sénateur Gigantès, ces questions sont très importantes et j'ai tout fait pour obtenir des réponses. Je dois dire que, la dernière fois que j'ai posé ce genre de question, le sénateur Nurgitz a fait remarquer, le compte rendu en fait peut-être état, que M. Goodman avait fort bien exposé la position du gouvernement.

Pourriez-vous répondre à ces questions les unes après les autres, je vous prie?

Le sénateur Gigantès: Nous commençons par la prémisse de M. Goodman selon laquelle il faut augmenter la charge fiscale, et que les taxes à la consommation sont le dernier recours à cet égard. Pourquoi faut-il augmenter les impôts? Parce qu'il faut rembourser le déficit, nous dit le gouvernement. Y a-t-il d'autres moyens?

Les honorables sénateurs d'en face ne le savent peut-être pas, mais j'ai promis au sénateur MacDonald de donner lecture mardi matin d'une proposition exposant des moyens, pour le gouvernement, de trouver des fonds. C'est une sorte de rendez-vous avec lui. C'est une heure qui nous convient à tous les deux. Si les honorables sénateurs d'en face n'ont pas d'objections, je suis disposé à lire ce texte dès maintenant, au cas où ils ne seraient pas de quart le mardi matin, quitte à recommencer pour le sénateur MacDonald, car je ne voudrais pas manquer à ma promesse.

La prémisse du gouvernement est donc qu'il faut augmenter les impôts. J'ai signalé l'autre jour qu'il y avait d'autres moyens de réduire le déficit. Le premier serait de ramener les taux d'intérêt au même niveau que ceux des États-Unis, et l'autre de porter les impôts sur les bénéficiaires des sociétés au même niveau qu'aux États-Unis. Cela n'entraînerait pas une